



**AP stagiaires et professionnels**  
**L'accès aux formations/activités d'insertion des membres de CALIF :**  
**un processus d'entrée en étapes.**

**Donner la parole aux bénéficiaires pour enrichir la réflexion des professionnels**

**AP 189 (1-2-3)**

## **PREAMBULE**

### ▪ **L'accès aux formations/activités d'insertion : De quoi parle-t-on ?**

En février 2020, les membres ont validé la proposition du CP d'investiguer le thème de l'accès aux formations/activités des membres de CALIF pour le public en insertion.

Afin d'englober la diversité des membres de CALIF, l'«accès» s'entend comme le **processus que le.a candidat.e. doit suivre pour s'inscrire et participer à tout type d'activité d'insertion** (formations, actions de (re)mobilisation, ateliers citoyens et interculturels, etc.), qu'il y ait ou pas sélection ou recrutement, et quelle que soit la diversité des structures, membres de CALIF.

Ce processus comprend généralement au minimum : la communication des annonces (via divers médias), un 1<sup>er</sup> contact et une information, puis l'inscription pour une entrée effective dans la structure. Pour une partie des centres, une procédure d'inscription plus longue, en plusieurs étapes successives et souvent sélectives, est proposée afin de procéder au recrutement des candidat.e.s. (avec des séances d'information, des tests, des entretiens).

Pour organiser un tel processus, il existe de nombreux éléments à considérer, tels que :

- Les modalités de communication de l'offre et du 1<sup>er</sup> accueil,
- Les différentes étapes du processus, leur succession, durée, etc.
- Les critères qui président au choix des personnes,
- Les conditions requises en terme d'éligibilité et/ou administratif,
- La clarté et la transparence des informations délivrées et sur le processus,
- La prise de décision au sein de l'équipe,
- Les modalités de réponses données aux candidats,
- L'orientation pour les candidats non repris ou non éligibles,
- Etc.

**La place du stagiaire est par ailleurs centrale** : de quelle manière est-il pris en compte dans la mise en place de ce processus ; comment lui facilite-t-on ou non l'accès à nos activités ? etc.

- **Les constats**

Plusieurs constats et questionnements sont à l'origine de cette proposition de travail du CP.

Parmi ces derniers : les difficultés de recrutement dans un certain nombre de structures, le manque d'adéquation entre le projet de la personne et la formation choisie, un travail sur le PP peu ou insuffisamment abouti, des stagiaires qui ne rentrent pas en formation alors qu'ils ont suivi la procédure d'inscription, ou dont l'orientation pose question, des trajectoires en boucle de certains stagiaires (renvoyés d'une structure à l'autre), la durée et une certaine complexité des procédures d'inscription ainsi que leur transparence, la pertinence des tests par rapport à la formation, les pratiques en terme d'orientation, etc.

**Ces constats ont mis en lumière la nécessité d'une réflexion globale sur la notion d'«accès».**

## **UNE 1<sup>ERE</sup> ACTION : COLLECTER LA PAROLE DES BENEFICIAIRES**

- **Objectifs**

CALIF propose une première action liée à cette thématique de l'accès, qui vise à la collecte de la parole des bénéficiaires. **Cette démarche se veut constructive, participative et collective.**

Il s'agit de **donner la possibilité aux 1ers concernés, les bénéficiaires, de s'exprimer sur leurs vécus et points de vue sur le processus d'entrée** (ou non entrée) qu'ils ont expérimenté dans les centres, d'émettre des critiques constructives (ce dont j'aurais eu besoin pour faciliter l'accueil, ce qui m'aide, etc.) ainsi que de recueillir leur avis sur l'adéquation entre leurs attentes et l'action/formation.

Cette action vise ainsi à **apporter aux structures d'insertion un premier éclairage par rapport à leurs pratiques d'accueil, en s'appuyant sur la parole des bénéficiaires.**

L'objectif est qu'elles puissent tenir compte des retours d'expérience et représentations des bénéficiaires dans la manière dont elles organisent l'accès aux activités, depuis la 1<sup>ère</sup> communication de l'information jusqu'à l'entrée effective de la personne ou sa réorientation.

Dans un deuxième temps, d'autres éclairages, généraux ou plus spécifiques en fonction des offres de formation ou d'activités proposées pourront compléter la réflexion des professionnels sur cette thématique (conditions administratives, analyses sur les besoins des publics, marché concurrentiel de la formation, information générale et analytique sur le marché de l'emploi actuel, en fonction des bassins, etc.). Ce travail permettra également d'identifier les éléments sur lesquels les professionnels ont prise ou pas au sein de leur centre et, le cas échéant, de relayer aux instances concernées pour les autres.

## Déroulement et modalités de cette action en 3 étapes :

→ **La collecte de la parole des bénéficiaires.**

**1. AP 189/1 - Au sein des centres, via un formulaire en ligne – entre le 21/09 et le 05/10**

**2. AP 189/2 - Lors d'une journée de rencontre avec des bénéficiaires, via des ateliers et animations ludiques – le 29/10 matin**

Cette collecte sera suivie d'un 3<sup>e</sup> temps, dédié à l'analyse de l'ensemble des données collectées

**3. AP 189/3 - L'analyse des éléments collectés auprès des bénéficiaires par les professionnels – le 03/12**

Toutes les structures membres de CALIF sont invitées à participer pour obtenir un éventail large mais également une grande diversité de réponses suivant les expériences.

Vous pouvez participer, suivant vos possibilités, à l'une ou à l'autre modalité de collecte ou aux deux.

### **Les informations pratiques**

- Les bénéficiaires peuvent compléter et renvoyer les questionnaires sans participer à la journée.
- Il n'est pas obligatoire pour les bénéficiaires d'un centre d'avoir complété les questionnaires pour participer à la journée. Toutefois, nous le conseillons vivement pour leur permettre de se familiariser avec les sujets qui seront abordés lors de la journée et de s'y préparer.
- Un nombre illimité de questionnaires peut être complété dans les centres par les bénéficiaires de toutes les filières/activités.
- Un nombre limité de 3 bénéficiaires par centre pourra participer à la journée, sans condition : ils ne doivent pas faire partie d'un même groupe. Le choix pourra se faire sur base volontaire ou par le groupe lui-même, etc.
- Les bénéficiaires seront accompagnés par 1 accompagnant.e du centre lors de la journée.
- Cet accompagnant participera à la journée d'analyse des informations qui suivra la journée, avec les autres professionnels.

### **Les points de vigilance sur la collecte**

- *La collecte des informations auprès des bénéficiaires vise leurs parcours/expériences passées et présentes (non limitées au centre actuel).*
- *Elle englobe tant les éléments positifs que les difficultés et des propositions constructives.*
- *Elle ne pourra en aucun cas viser ou citer une personne ou un centre en particulier.*
- *Dans le cadre de la collecte, nous assurons la sécurité et confidentialité des données personnelles que nous recueillons.*

### **1. La collecte au sein des centres, via un questionnaire en ligne - AP 189/1**

**Date d'envoi par CALIF : le 21/09/2020 – A renvoyer pour le 05/10/2020**

#### **Objectifs :**

- Collecter 1 nombre significatif de réponses de bénéficiaires,
- Préparer les bénéficiaires participant à la rencontre aux thématiques qui seront abordées,
- Préparer la journée de rencontre sur la base des réponses collectées.

#### **Pratiquement :**

- Le formulaire peut être complété complétement en ligne sur ordinateur ou sur smartphone
- Un formulaire est à compléter par bénéficiaire : il doit encoder son adresse mail au début du formulaire ou à défaut, celle du centre d'insertion.
- Le temps pour le compléter est d'environ 20 à 30 minutes.
- Les formulaires complétés sont à renvoyer pour le 05/10/2020
- Le lien se trouve dans l'offre AP 189/1

**Consultez l'offre AP 189/1**

### **2. La collecte lors d'une ½ journée de rencontre avec des bénéficiaires, via des ateliers et animations ludiques - AP 189/2**

**Date : Le 29/10/2020**

**Lieu : Lieu : La maison de la Métallurgie et de L'industrie de Liège**

**Horaire : 9h à 13h**

#### **Objectifs de cette journée :**

- Créer un espace de discussion avec les bénéficiaires sur les thématiques d'accueil,
- Permettre aux bénéficiaires de s'exprimer plus « librement » et en direct, dans un cadre clair et sécurisant,
- Collecter des informations complémentaires par rapport aux questionnaires.

#### **Pratiquement :**

- Nombre de bénéficiaires par centre maximum : 3
- Nombre d'accompagnant par centre : 1
- Nombre de centres participants maximum : 12
- Déroulement des 3 ateliers en parallèle : la communication de l'offre ; les étapes de l'entrée, la sélection. Durée par atelier : 1h à 1h30.
- Participation tournante aux 3 ateliers.
- Les bénéficiaires seront répartis dans les 3 ateliers.

**Consultez l'offre AP 189/2**

### 3. L'analyse des éléments collectés auprès des bénéficiaires par les professionnels - AP 189/3

**Date : Le 03/12/2020**

**Lieu : La maison de la Métallurgie et de L'industrie de Liège**

**Horaire : 9h à 15h**

**Ce travail sera réalisé par le CP de CALIF (et animateurs de la journée de rencontre) et les accompagnants ayant participé à la journée de rencontre avec leurs bénéficiaires.**

**Objectifs :**

- Organiser et analyser l'ensemble des informations collectées,
- Co-construire les pistes de ressources à élaborer pour outiller les centres de CALIF sur la thématique.

**Consultez l'offre AP189/3**

